

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? Rien.
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? Rien.
 - c. Fondations? Les deux sacs de froment et deux sacs de Mispel ci dessus désignés que l'état paye.
 - d. Caisses communales? Les deux Louis et dessus spécifiés.
 - e. Biens d'église? Point.
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? Il n'y en a point.
 - g. De biens-fonds? Comme ci dessus 13 toises de jardin et 1/4. Toises de Chemin qui valent à l'école environ 5 L.
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? Point.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La Pension consiste en

Un logement indépendant de la chambre d'Ecole, Un jar. cheminier et plantage, le Bois pour l'assouage du Ruyon, ce dernier étant chargé de l'exploitation et du charroi du bois. Cinquante livres de fromage, vingt livres de bled. Deux sacs de froment et deux sacs de Mispel au Chateau de Nyon, deux Louis d'Argent payés par la Commune.

À Bapin le 6 Mars 1799.

M. Dufour Instituteur

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Bapin

Village

C'est une Commune

Elle est Paroisse et Agence de Bapin

De Nyon

Léman

Le Village de Bapin consistant en 140 feux est dans la circonférence du premier 1/4 d'heure.

Il y a aux Terraux trois maisons dans la circonférence du second 1/4 d'heure au Nord, une partie de celle hameau à un 1/4 d'heure de Bapin au couchant S. et celle du moulin du fleuve dans le 1/4 d'heure au midi.

Maisons foraines

Bapin, les Terraux, maison Neuve, Flayelera, prie, De Vaud, le moulin Jacotet, le moulin du Creux.

comme a été dit ci dessus article 2.

à Bapin 80 Enfants

De la Terdrine 7.

Du prie de Vaud 1.

Des Terraux 2.

90.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

- 5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

- 8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

- 9°. Durée de l'école chaque jour?

- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

- 11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

- b. D'où est-il? De Prêles District de Nyon

- c. Son nom

Celle de Bassin 55 minutes, celle de Genollier 30 minutes, celle de Coinvins 35 m. celle de Vich 15 m. celle de Gland 25 minutes, celle de Luins 10 minutes, celle de Vinzel 20 m. celle de Burtigni 55 minutes. comme est dit ci-dessus.

De Bassin à Genollier 40 minutes, de Genollier à Coinvins 15 m. de Coinvins à Vich 8 m. de Vich à Gland 10 m. de Gland à Luins 15 m. de Luins à Vinzel 8 m. de Vinzel à Burtigni 55 m. et de Burtigni à Begnin 55 minutes.

Lecture, Ecriture, Orthographe, Arithmétique, chant des Psaumes, prières, catéchisme, passages de l'Ecriture Sainte, Psaumes et cantiques.

On la tient aussi en l'été mais elle est peu fréquentée. En hiver elle dure 3 h. 1/2 avant midi 3 h. après midi, le soir à la répétition deux heures destinées aux plus avancés. Les Testament Vieux et nouveau, le catéchisme d'interroger, recueil de passages de Duplan, l'ami des Enfans par Rochovv.

Tels qu'ils ont été déterminés par la commune lors de l'Election du maître d'Ecole. comme ci-dessus article 6.

Ils sont distribués en trois classes selon leur savoir.

Pour établir un Régent, le Pasteur fait un Examen des prétendants, en présence des Notables de la commune, il nomme deux, sur lesquels le ci-devant Seigneur du lieu choisissait.

Jean François Chambord.

* Le jour de la semaine, il n'y a point d'école. Il y a sept fois un petit cours aux missions, et 15 jours aux Vindanges.

(3)

- d. Son âge.

- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

- f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

- a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

- a. Possède-t-elle de pareils fonds?

- b. Quelle en est la valeur?

- c. Source des revenus.

- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

- 15°. Bâtiment de l'école.

- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

37 ans.

5 Enfans, 3 garçons 2 filles.

Depuis une année à Begnin.

à Genollier Instituteur pendant 16 ans

Il conduit le chant des Psaumes à l'Eglise, et fait les prières le Dimanche après le sermon.

90. Enfans, 50 garçons et 40 filles.

Tous en hiver, de 25 à 30 en été, savoir les plus petits enfans; les plus grands travaillent avec leurs Pères, à la campagne, les autres gardent les Bêtes.

Elle n'a point de fonds.

Les Bourgeois ne payent rien; les habitants payent 30 batz chaque année par enfant, à cause de l'augmentation, qui a été faite à la pension du Régent.

Bon.

Il n'y a qu'une chambre, pour l'école, contigu au Bâtim.
du Régent.

La commune.

les 2 Ecoles de Begnin

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle ? com-
me de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école ?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis ?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école ?
- c. Fondations ?
- d. Caisses communales ?
- e. Biens d'église ?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit ?
- g. De biens-fonds ?
- b. Ou d'autres capitaux quelconques ?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées
à l'école?

c. Foundations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses ?

Un Logement indépendant de la chambre d'Ecole, un
jardin (benesier, un mauvais plantage
Argent 21 Louis fr et un moule de bois, payé par la
Commune, et une petite partie par la Courde des Pauvres

Je n'en connais point et on ignore même si l'on en existe

Le Gouverneur retire des habitants qui envoient des
Enfants à l'école pour compléter la somme ci-dessus

N^o. Je n'ai indiqué que 90 enfans à l'école, ce sont ceux qui y sont actuellement, mais ce nombre est très sujet à varier, par l'avancement de l'enfant de la petite école, qui passe dans la grande à mesure qu'ils savent bien épeler.

Regnin le 8.^e Mars 1799.

Jean Francois Chamborden:

33 Il y a de plus à Beguin une petite Ecole pour les Enfants du premier âge, de 5 à 8 ans, c'est une fondation très moderne, il y a 3 ans qu'elle fut établie pour débarrasser la grande Ecole, de quelques-uns, Elle est confiée aux soins de la veuve d'Acombe âgée de 47 ans, bonne mère de bien, pauvre, chargée de deux enfants, et qui quoiqu'infirmes, est très propre à la place qu'on lui a confiée — le nombre de ses Pupilles se sujet a varié, dans ce moment elle en a 27 — 15 Garçons et 12 filles; On leur enseigne les premiers principes de lecture et d'écriture, avant bien entendu, on les fait passer à la Grande Ecole; La pension outre le logement est de 96 et payée par la Commune et par la bourgeoisie des Pauvres. Elle donne le héraut de lecture pour l'écriture du Texte et du Samite, quelle n'en donne que peu.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. **N**OM de l'endroit où est située l'école? *École est située à*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *c'est un*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *C'est une commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence
refft-il? *de la paroisse de*

d. District de Lyon,

c. Canton du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *une feuille*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *en 40.*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *De 6 à 70 Enfants point de la Béringère dans le moment*

Le restant de l'acte comprend
le village de Giroux faisant 69 feux de ménage
d'une ferme ditte Bonangere faisant 1 ménage
En tout 70 ménages, tous dans la circonscription d'un quart d'heure